



**AUTORISATION DE CIRCULATION
AUTOCARS EN VILLE**

Pour le compte : *French Side Travel*

Adresse : *3 rue Elie Pelan 13016 Marseille*

Date de sortie : *13 et 14 septembre 2023*

Heure d'arrivée : _____ Heure de départ : _____

Nombre de personnes : *10* Nombre d'autocars : *1 Mercedes Sprinter*

Compagnie de transport : *Les Voitures Henri Pavard*

VISITE DE LA VILLE :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Quai Tostain près de la Criée aux Poissons.

Lieu de Stationnement : Parking Quai Nord (voir plan).

VISITE DU NATUROSPEACE :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V, RD513.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités ou Parking Quai Nord (voir plan).

SORTIE JARDIN PUBLIC :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Arrêt minute pour autocar Place Augustin Normand.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V ou Parking Quai Nord (voir plan).

SORTIE A LA PLAGE DU BUTIN A HONFLEUR :

Lieu de Débarquement et d'Embarquement* : Au niveau du parking de la Plage.

Lieu de Stationnement : Parking du Jardin des Personnalités Bd Charles V ou Parking Quai Nord (voir plan).

→ Dès à présent, remplir le formulaire demande d'accompagnement d'un groupe sur la Plage, que vous trouverez sur le site de la Ville de Honfleur, à retourner dûment complété à l'adresse mail suivante : flesellier@ville-honfleur.fr.

→ A votre arrivée, prendre contact avec le Poste de Secours de la plage (uniquement juillet et août) au 02.31.89.23.96 ou au 06.82.23.87.07 (Monsieur Lesellier).

***Prescriptions** : Sous réserve de ne pas couper et/ou gêner la circulation, pas de débarquement ou d'embarquement des passagers en dehors des zones indiquées ci-dessus et notamment dans les voies de circulation.

Date et signature du demandeur : *11/09/23*

LES VOITURES HENRI PAVARD
9/11, rue des Frères Chappe 14540 GRENTHEVILLE
Tél : 02 31 52 26 55
E-mail : contact@vhp-limo.fr
Site web : www.vhp-limo.fr
SIRET : 511 728 576 00089

HONFLEUR, le *11/09/2023*.
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à la Circulation,
Jérôme HAMEL

Copie : Commissariat de Police et Police Municipale.

